

Les **axes de travail** retenus à l'issue de nos échanges sur l'accompagnement des apprenants à besoins éducatifs particuliers et sur la question spécifique des lecteurs scripteurs.

Accompagnement des apprenants à besoins éducatifs particuliers :

1. Renforcer encore plus notre communication auprès des établissements et des équipes sur les outils existants ;
2. Poursuivre la montée en puissance sur la formation continue des personnels des établissements public et privé sous contrat, et notamment les auxiliaires de vie scolaire ;
3. Engager une réflexion sur l'accompagnement des apprentis à besoins éducatifs particuliers ;
4. Développer l'appui auprès des maîtres de stage et d'apprentissage, notamment en terme de santé-sécurité au travail ;
5. Poursuivre les travaux quant à la question des AESH de droit public dans les établissements privés.

Lecteurs-scripteurs et assistants lors de la passation des épreuves d'examen :

1. Travailler à la fois sur le rôle des MIREX et en interministériel sur la simplification de l'obtention de la notification des MDPH, pour une meilleure anticipation des besoins d'accompagnement ;
2. Identifier dans chaque établissement une équipe de lecteurs-scripteurs ;
3. Établir une planification des besoins annuels en lien avec le module de gestion du CCF de FREGATA dans chaque établissement ;
4. Identifier comment mieux valoriser les lecteurs scripteurs ;
5. Travailler sur les outils numériques pertinents en substitution à l'aide humaine (exemple : logiciel de lecture/ stylo lecteur, ...).

Un point d'étape vous sera présenté lors d'un nouveau GT CNEA 1er semestre 2021.